

A l'occasion de la rentrée scolaire du lundi 17 août 2026, les polices vaudoises s'associent à la campagne nationale de prévention routière « Observer | Ralentir | S'arrêter », initiée par le Touring Club Suisse (TCS) avec le soutien du Fonds de sécurité routière (FSR). Cette campagne rappelle un principe essentiel : aux abords des écoles, chaque usagère et usager de la route a un rôle déterminant à jouer pour assurer la sécurité des enfants.

Chaque jour, plusieurs milliers d'élèves effectuent le trajet entre leur domicile et leur établissement scolaire à pied, à vélo ou à trottinette. Malgré les actions d'éducation routière menées tout au long de leur scolarité, les enfants restent particulièrement vulnérables dans la circulation. Leur capacité à évaluer les risques est encore en développement et leurs réactions peuvent parfois surprendre les autres usagères et usagers. A l'approche des établissements scolaires, la prudence doit donc être maximale. Observer attentivement son environnement, adapter sa vitesse et être prêt à s'arrêter sont des réflexes essentiels pour prévenir les accidents.

Durant les premières semaines de la rentrée, les polices vaudoises renforceront leur présence à proximité des écoles. Des actions de prévention et de sensibilisation seront menées en collaboration avec les partenaires locaux, tandis que des contrôles ciblés, notamment de la vitesse et du respect des passages pour piétons, seront réalisés aux heures d'arrivée et de sortie des élèves. Ces contrôles poursuivent un objectif avant tout préventif : rappeler les règles de circulation et encourager chacune et chacun à adopter un comportement responsable afin de garantir un environnement sûr pour les enfants.

En parallèle, la campagne nationale sera largement relayée dans le canton grâce à un dispositif d'affichage, à des actions de communication sur les réseaux sociaux et à différentes initiatives de sensibilisation avec la distribution de goodies. [Plus d'informations.](#)

Observer | Ralentir | S'arrêter : ce message résume les comportements attendus :

- Observer attentivement son environnement, en particulier à proximité des écoles et des passages pour piétons ;
- Ralentir dès l'approche d'une zone fréquentée par des enfants pour réagir à tout imprévu ;
- S'arrêter complètement lorsqu'un enfant s'engage ou manifeste son intention de traverser.

Les polices vaudoises rappellent également qu'il convient d'éviter de faire signe à un enfant de traverser, afin de ne pas influencer sa propre appréciation de la circulation. La sécurité du chemin de l'école est une responsabilité partagée. Par un comportement attentif, respectueux des règles et adapté aux circonstances, chacune et chacun contribue à protéger les plus jeunes usagers de la route.

